



L'EXPRESS.fr du 17/04/2007

LE SYSTEME ESTROSI La revanche de l'obstiné

Roger-Louis Bianchini

Longtemps, ses adversaires l'ont traité avec condescendance. A tort. Aujourd'hui, le «motodidacte» est devenu le patron du département. Une réussite qu'il doit à la chance, au travail et à la médiatisation. Enquête sur la méthode Estrosi

Si l'on veut retenir une illustration de la façon dont Christian Estrosi gouverne le conseil général des Alpes-Maritimes, il suffit d'assister à l'une de ses réunions. Il est seul, assis sur son estrade, avec, à sa gauche, Eric Ciotti, son directeur de cabinet, et, à sa droite, Pierre Bayle, directeur général des services. Le politique pour les décisions et l'administratif pour leur exécution.

Franc-maçon, brièvement

Au moins, c'est clair. Quand on lui pose la question de son appartenance à la franc-maçonnerie, Christian Estrosi répond sans hésiter: «De 1983 à 1988, à Paris, loge France 1917, n° 7 de la Grande Loge nationale française.» Il se montre également catégorique sur les raisons de la brièveté de ce passage, eu égard aux us et coutumes en la matière: «J'ai donné ma démission le 13 juin 1988, lorsque j'ai été élu député. J'ai considéré qu'il y avait une incompatibilité entre mes nouvelles responsabilités politiques et cette appartenance.» Sous couvert de la confidentialité, ses anciens «frères» évoquent d'autres motifs: le non-paiement des capitations (cotisations) ou la fréquentation - interdite à l'époque - d'autres obédiences. Le Grand Orient, par exemple, auquel appartenait Jean Sassone, son beau-père, assidu jusqu'à son décès, le 9 novembre 2006, de la loge Union et Espérance, à Nice. On trouve, alignés sous le perchoir, les 15 vice-présidents. Pour 52 conseillers généraux, cela fait beaucoup... Ce n'est pas innocent. L'effet recherché est double: contenter le plus grand nombre d'élus considérés comme influents («Il leur a donné un os à ronger», persifle un sans-grade) et, en même temps, diluer les ambitions personnelles. Car, et c'est une autre originalité du «système Estrosi», il n'y a pas de «premier vice-président». Tout juste a-t-il consenti à placer en tête du tableau, mais sans lui conférer la moindre parcelle d'autorité sur ses alter ego, Charles-Ange Ginesy, le fils de son prédécesseur à la présidence de l'assemblée départementale.

Certes, les vice-présidents se sont vu attribuer, chacun, une «mission» particulière selon leurs affinités. La sécurité routière pour Patrick Tambay, l'ancien champion automobile élu au Cannet, ou la culture pour Alain Frère, maire de Tourrette-Levens. Mais «c'est toujours le président qui décide», affirme Eric Ciotti, incontestable homme fort d'un système centralisé à outrance. Il ajoute: «Christian n'a ni entourage ni cour. Uniquement des collaborateurs fidèles en toutes circonstances, comme ses secrétaires Chantal Di Fraja et Monique Manfredi, à ses côtés depuis 1983 et 1988.»

Son credo: une idée par jour

Une autre originalité de cette organisation tient à la coprésidence de la commission d'évaluation des marchés publics. Le professeur de droit Bernard Asso (UMP) est doublé, si l'on peut dire, par un conseiller général de l'opposition. Et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit de Jean-François Knecht, l'infatigable pourfendeur des errements de la mairie de Nice en matière de dépenses publiques. «Ma nomination à ce poste démontre que Christian Estrosi sait se montrer prudent et avisé, souligne l'intéressé. Certes, nous intervenons après la passation des marchés, mais ce contrôle a posteriori garde un caractère dissuasif. D'ailleurs, le conseil général ne connaît pas le dixième des affaires de procédure administrative de la communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur. La Canca a tellement l'habitude d'avoir à rendre des comptes à la justice que ses employés ont reçu une note sur... la marche à suivre en cas "de perquisition et de saisies"! A ma connaissance, c'est le seul exemple, dans toute la France, d'une coprésidence offerte à l'opposition pour ce genre de commission.»

Lui et son coprésident, surnommés les ayatollahs, ne manquent pas de travail. Le conseil général des Alpes-Maritimes, sous l'ère Estrosi, signe 500 marchés publics par an. Un feu d'artifice ininterrompu de contrats et de projets, qui accrédite le credo estrosien: une idée nouvelle par jour. Avec application immédiate, comme le tarif unique des bus à 1,3 -. Ou effet à moyen terme, comme l'achat de matériel

hospitalier de haute technologie (15 millions d'euros sur trois ans) après avis du Pr Daniel Benchimol, doyen de la faculté de médecine de Nice, nommé conseiller pour la santé.

Bio express

- **1er juillet 1955**: naissance à Nice (Alpes-Maritimes).

- **1972-1983**: coureur motocycliste, avec une victoire en championnat du monde 750 à Dijon (1977).

- **1983-1990**: conseiller municipal de Nice.

- **1985-1993**: conseiller général (8e canton, Nice). Depuis mars 2001, conseiller général du canton de Saint-Etienne-de-Tinée.

- **1988-1993**: député des Alpes-Maritimes. Réélu le 28 mars 1993, invalidé le 17 décembre 1993.

- **1992-2003**: conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- **1997-2005**: député des Alpes-Maritimes.

- **18 septembre 2003**: élu président du conseil général des Alpes-Maritimes.

- **2 juin 2005**: nommé ministre délégué à l'Aménagement du territoire.

Chaque lundi matin, Eric Ciotti dirige la réunion du comité de direction, qui rassemble autour de Pierre Bayle, directeur général, les patrons des différents services et leurs adjoints. C'est de là que jaillissent les principales initiatives qui viennent s'ajouter aux suggestions des vice-présidents, chacun dans sa spécialité. Mais le principal outil à fabriquer de l'innovation est un sondage. Effectué tous les six mois, il a pour objet de connaître les préoccupations des habitants et d'évaluer l'impact des actions déjà conduites.

«Les investissements sont passés de 230 à 450 millions d'euros par an, soit une hausse de 60% en trois ans, sans augmentation de la fiscalité, souligne, non sans fierté, Christian Estrosi. Le conseil général était une maison riche, mais endormie. Nous l'avons dynamisée.» Il avance un taux d'exécution de 97% à l'adresse de ceux qui estiment, à l'instar de Paul Cuturello (PS), «qu'il y a surtout beaucoup d'effets d'annonce. Le logement, par exemple, a fait l'objet d'un grand débat en séance plénière spéciale. Il n'a abouti qu'à la création d'une énième société d'économie mixte...».

Le logement social, justement, est l'un des domaines où l'opposition fait entendre sa voix. Paul Cuturello: «Le budget du conseil général est alimenté par les droits de mutation. Il profite donc au maximum de la spéculation immobilière, qui fait grimper les prix. En trois ans, les recettes ont augmenté de 250 millions d'euros. Nous avons suggéré d'utiliser ce surplus pour relancer le logement social. Cette proposition n'a pas eu l'heur d'inspirer Christian Estrosi.»

Au bénéfice de ce dernier, majorité et opposition s'accordent à reconnaître que sa nomination comme ministre délégué à l'Aménagement du territoire a eu pour effet de multiplier les aides de l'Etat au profit du département. Ce qui confère à Christian Estrosi, s'il en était besoin, une autorité accrue en matière de distribution des prébendes départementales. Il sait faire preuve dans sa prodigalité d'un esprit d'ouverture et d'un sens de l'équité qui ne peuvent pas être sérieusement contestés, pour peu que l'on s'attarde sur les votes des conseillers généraux, opposition et majorité confondues: entre 2004 et 2007, le pourcentage des délibérations votées à l'unanimité oscille entre 91,49 et 96,58%! Cela accredité une méthode qu'il résume en trois mots: «ouverture, respect et action». Ceux qui le connaissent depuis longtemps se souviennent de sa période «cheveux longs et idées courtes», lorsqu'il rivalisait, au mieux, avec les meilleurs sur les circuits motocyclistes du monde entier et, au pis, avec le cascadeur Pierre Rosso, le complice des années folles, dans des dérapages heureusement bien contrôlés sur le bitume niçois. Ceux-là savent qu'entre cette jeunesse turbulente et son entrée au Conseil des ministres Christian Estrosi a beaucoup appris, parce qu'il a beaucoup travaillé. Oublié, le "bac moins cinq"...

Conseiller municipal délégué au sport de la ville de Nice en 1983, il doit son premier mandat législatif à un double coup du sort. En 1988, trois rivaux se disputent la candidature pour deux

circonscriptions. Max Gilly, le maître d'œuvre des campagnes électorales médecinistes, s'impatiente. Il décide de tirer au sort: les noms de José Calza et de Rudy Salles sortent du chapeau. Christian Estrosi se croit définitivement éliminé, lorsque Calza renonce à se présenter dans la circonscription qui lui a été attribuée. Et pour cause. Il s'agit de la 5e, la plus difficile, car, sur 72 communes, 60 appartiennent à la gauche. L'Express peut révéler, ici, que Jacques Médecin, en application d'accords secrets passés avec ses adversaires, avait décidé de laisser cette circonscription, dite «de la montagne», au député sortant Jean-Hugues Colonna, du Parti socialiste.

Bref, Christian Estrosi part battu d'avance! Il gagne d'un pneu, avec quelques centaines de voix d'écart. Et cela en application d'un principe auquel il ne dérogera jamais: il faut labourer le terrain en profondeur si l'on veut que la semence prenne.

Deux ans plus tard, c'est le séisme de la fuite de Médecin. Quatre jours après son départ, une réunion se tient dans le bureau de Jacques Chirac, à l'hôtel de ville de Paris, en présence des caciques du RPR: «L'équipe municipale en place avait encore cinq ans de mandat devant elle. J'ai été le seul à conseiller une démission collective en déclarant que j'étais candidat à la mairie de Nice», révèle Christian Estrosi.

Il va payer cher cette prise de position. En juillet 1993, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, annonce la mise sous tutelle de la fédération des Alpes-Maritimes, présidée par Estrosi. En 1995, le RPR perd la ville de Nice. Réélu député en 1993 puis invalidé, Christian Estrosi, qui n'est plus que conseiller régional, sera - involontairement - ressuscité par ceux qui l'avaient abattu. En effet, c'est grâce à la dissolution de l'Assemblée nationale qu'il sera en mesure de retrouver, en 1997, un mandat de député et la présidence du parti néogaulliste dans le département.

Le petit-fils de «Papillon», un forain niçois animateur d'un stand de loterie, voit la chance lui sourire à nouveau. La chance, beaucoup de travail, la ferme volonté de réussir et, aujourd'hui, de le faire savoir. Ce qui se traduit par un goût immodéré pour la médiatisation: ses collaborateurs, à Nice et à Paris, en savent quelque chose. Mais, pour Eric Ciotti, l'essentiel est niché au plus profond de sa personnalité: «Quand tu es capable de mettre ta vie en jeu au guidon d'une moto, c'est que tu as, mentalement, quelque chose de plus que les autres.»

Un avis que ne partagent pas seulement ses partisans. «Le "motodidacte", le "bac moins cinq", il faut oublier. Estrosi, ce n'est pas du tout ça. Il est extrêmement travailleur. Je ne doute pas de son intelligence.» C'est Jean-Raymond Vinciguerra qui l'affirme. On peut le croire sur parole: il est le seul représentant des Verts au conseil général des Alpes-Maritimes.

La politique des «jijoualás»

Trop dépensier, Christian Estrosi? C'est le reproche que lui adressent les élus socialistes. Marc Concas lui a envoyé une lettre pour lui demander le coût de la journée Port ouvert du 10 février dernier. «On parle de 200 000 euros, s'indigne le conseiller général du 1er canton de Nice. Dès qu'il organise une manifestation, il ne regarde pas à la dépense. Et cela avec l'argent des contribuables.» Concas dénonce aussi l'attribution massive de décorations - cinq fois la Légion d'honneur, et quatre, l'ordre national du Mérite, en deux mois - et il se demande qui assume les frais des cérémonies. Sans compter les remises de médailles de moindre prestige. Celles que les vieux Niçois désignent, avec ironie, sous le nom de «jijoualás»: les cocardes en papier coloré largement distribuées dans les festins et les bals de leur enfance.

CE QUE DISENT DE LUI SES OPPOSANTS

Roger-Louis Bianchini

Pour prendre la mesure de la réussite de Christian Estrosi à la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes, il faut interroger ses... opposants. A peine peut-on déceler dans leurs propos quelques bémols dans un concert de louanges. Il est vrai qu'avec 11 conseillers généraux (6 PS, 4 PC et un Vert) sur 52 la «gauche plurielle» n'est pas en position d'engager un combat perdu d'avance. Alors, hormis quelques escarmouches très ponctuelles, l'atmosphère est au consensus, voulu et imposé par un patron qui ne regarde pas les étiquettes politiques quand il s'agit de répartir la manne départementale.

Jean-Raymond Vinciguerra
conseiller général (Vert) de Grasse-Sud

«Il sait recycler les idées»

«Visiblement, il sait écouter. C'est un grand récupérateur d'idées, qu'il recycle bien. Certes, il y a beaucoup d'effets d'annonce, mais je constate qu'il donne des gages de réalisation, même s'il faut attendre un peu... Par exemple, à propos du plan Déchets, en discussion depuis deux ans, il a nommé trois responsables, dont un Vert.

Concernant les trois prérogatives de l'assemblée départementale, en ce qui concerne les routes et les collèges, il n'y a rien à dire. En revanche, pour le social, on peut lui reprocher de s'attacher à ce qui est visible - les investissements - au détriment de ce qui l'est moins: le fonctionnement. Je constate également qu'il existe un décalage entre le personnage que l'on fréquente au conseil général et son côté avocat général ultraconservateur du second Empire, sorte de super-Sarko, dès qu'il s'agit de sécurité.»

Mario Papi

conseiller général (PC) et maire de Gattières

«Il tient compte de toutes les remarques»

«Je reconnais sa perspicacité et sa faculté à tenir compte des remarques de ceux qui n'appartiennent pas à sa majorité. C'est ainsi qu'il a adopté une nouvelle politique des collèges fondée sur le qualitatif, avec une capacité maximale de 700 élèves. Ce qui garantit une proximité acceptable. Je reste toutefois sceptique sur ses grandes déclarations d'intention à propos d'écologie, notamment. Il n'a pas réagi à l'annonce des projets colossaux de la ville de Nice dans la vallée du Var. Sur ce point, particulièrement, il y a une distance entre son discours et ses actes.»

Paul Cuturello

élu (PS) de Nice

«Beaucoup d'effets d'annonce»

«Les dépenses consacrées à la communication sont excessives. Je pense aux 450 000 euros pour la journée "06.06.06", ou encore, par le biais d'une subvention aux Stations du Mercantour, aux 200 000 euros de sponsoring attribués à Jean-Pierre Pernaut, le présentateur du 13 Heures sur TF 1, pour son engagement dans le Trophée Andros, une course de voitures sur circuits de glace (1). Nous avons par ailleurs proposé une relance du logement social qui n'a pas été retenue. Estrosi multiplie les séances plénières pour des appels à projets. Il en résulte beaucoup d'effets d'annonce pour sa promotion personnelle, mais les actes ne suivent pas toujours.»

(1) Révélation du *Canard enchaîné*.

UN ŒIL SUR LA MAIRIE DE NICE

Roger-Louis Bianchini

Le patron local de l'UMP se verrait bien dans le fauteuil de Jacques Peyrat. Et devra arbitrer d'autres points chauds dans le département

«Il ne le dit pas, mais il a très envie de devenir maire de Nice. Il n'a pas digéré l'échec du ticket Baréty-Stefanini de 1995, lorsqu'il avait été écarté par le clan Chirac.» C'est un proche qui l'affirme : Christian Estrosi ne rêve que de revanche. Interrogé, celui-ci se contente de répéter: «Je ne laisserai pas Nice échapper à l'UMP.» Sans autre précision...

Deux options s'offrent à lui pour les municipales de 2008. Soit il prend lui-même la tête de la liste, soit il confie ce rôle à un homme de confiance susceptible de lui garder le fauteuil au chaud. Ce devait être Gilbert Stellardo, adjoint au maire banni par Jacques Peyrat. Un pacte secret le liait à Christian Estrosi, mais le «sauveur de l'OGC Nice» semble avoir renoncé à toute ambition politique. Il a cédé cette place de remplaçant de luxe à Eric Ciotti. C'est l'une des raisons qui ont poussé Christian Estrosi à lancer son ami et plus proche collaborateur à l'assaut du siège de député détenu par l'UMP Jérôme Rivière, coupable à ses yeux de s'être rapproché de Philippe de Villiers.

La deuxième fédération UMP de France

Sous sa présidence, la fédération UMP des Alpes-Maritimes a conquis, avec 14000 adhérents, la deuxième place en France. Christian Estrosi et la secrétaire départementale, Michèle Tabarot, députée maire du Cannet, se partagent le département: Nice et l'est pour lui, l'ouest pour elle. Ils sont assistés par des délégués: un pour chaque circonscription. Ce rôle est tenu, quand c'est possible, par le parlementaire de l'UMP. A une exception près: Cannes-Mandelieu, où Bernard Brochand, député maire de Cannes, a été devancé par Henri Leroy, maire de Mandelieu, lors du vote des militants. Il paraît que Michèle Tabarot, membre du bureau national de l'UMP et déléguée générale à la famille, ne

serait pas étrangère à la surprenante issue de cette rivalité fratricide, qui ne sera pas sans lendemain. Elle possède assez d'influence pour cela. En sachant que le risque politique de cette division est quasi inexistant: la gauche ne pèse rien dans cette circonscription.

Mais la victoire n'est pas acquise pour Ciotti, qui risque de devoir affronter Patrick Allemand (PS) et un candidat du Front national au second tour. Or, c'est dans ce cas de figure que la gauche gagne dans les Alpes-Maritimes.

Il y aura dans les mois qui viennent d'autres batailles dans le département, dans lesquelles le patron local de l'UMP jouera un rôle décisif. A Cannes aussi, la lutte entre frères ennemis de la droite s'annonce sans merci, avec un duel Brochand-Leroy. S'il était battu aux législatives par le maire de Mandelieu, Bernard Brochand se trouverait alors en grande difficulté pour conserver la mairie de Cannes, très convoitée, en secret, dans son propre camp.

Autre point chaud attendu: la troisième circonscription, détenue par Rudy Salles (UDF) depuis 1988. Il n'est pas exclu que ce supporter de François Bayrou se voie opposer un adversaire estampillé UMP. Deux d'entre eux, au moins, sont prêts à en découdre: Olivier Bettati et Bernard Asso, conseillers généraux.

Christian Estrosi sera conduit à faire des choix cornéliens. Mais il sait que tout va dépendre, à Nice comme à Cannes, du résultat de la présidentielle. La défaite de son ami Sarkozy changerait la donne, pour les municipales comme pour les législatives, et affaiblirait son autorité. Une hypothèse que, pour le moment, il refuse d'envisager.

Depuis le temps, les choses ont évolué. Lire ces articles :

<http://leblogdecendra2.blogspot.com/2007/09/municipales-les-soutiens-c-estrosi.html>

<http://leblogdecendra2.blogspot.com/2007/09/candidature-destrosi.html>

<http://leblogdecendra2.blogspot.com/2007/09/candidature-destrosi.html>



L'Express du 19/10/2006

POUR QUI ROULE VOTRE DEPUTE ?

Christian Estrosi: la sécurité version sarkozyste
par Vincent Nouzille

«Ma circonscription concentre tous les problèmes de la France d'aujourd'hui, de la sécurité dans les quartiers difficiles de Nice à l'aménagement des villages de montagne.» Elu une première fois en 1988, puis réélu en 1997 et 2002, Christian Estrosi a dû quitter son banc du Palais-Bourbon en juillet 2005, quand il a été nommé ministre délégué à l'Aménagement du territoire, auprès de Nicolas Sarkozy.

Christian Estrosi



- ▶ Ancien sportif de haut niveau
- ▶ 51 ans.
- ▶ UMP
- ▶ Mandats locaux: président du conseil général des Alpes-Maritimes

- 5e circonscription (Nice, Tourette-Levens)
- Première élection à l'Assemblée: 1988
- Nombre d'interventions en séance (de janvier 2004 au 2 juillet 2005): 30
- Nombre de rapports parlementaires: 4
- Nombre de propositions de loi (auteur): 6
- Nombre de questions posées (de juin 2002 au 2 juillet 2005): 827

ROULE POUR: la sécurité, les villages ruraux et... Nicolas Sarkozy.

Cet ancien motard, bolide politique dans la roue du président de l'UMP, garde cependant un œil vigilant sur son siège de député, en plus de ceux, stratégiques, de président du conseil général et de patron départemental de l'UMP. Il prend toujours soin de rappeler son ancrage local. «En tant que ministre, je m'inspire des actions que je menais quand j'étais parlementaire.» Un exemple? les réseaux de téléphonie mobile et d'Internet haut débit. Dès 2002, le bouillant député était monté au créneau pour obtenir le déploiement des réseaux dans les communes mal desservies des Alpes-Maritimes. «J'ai fini par convaincre Thierry Breton, alors président de France Télécom, de l'intérêt de mieux couvrir tout le territoire. C'est une question d'équité.»

Ministre, Christian Estrosi revendique aujourd'hui le déblocage de 40 millions d'euros de subventions en faveur des réseaux haut débit dans les zones rurales.

Il s'était surtout mobilisé, entre 2002 et 2004, au service du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, sur le thème de la sécurité, électoralement sensible dans le département. Lieutenant fidèle, il a présidé le groupe d'étude sur la sécurité intérieure, tout en étant le rapporteur de plusieurs projets de loi sur ce sujet.

Un port de plus dans la poche

Le conseil général des Alpes-Maritimes, présidé par Christian Estrosi, gérait déjà les ports de Cannes, Golfe-Juan, Villefranche-sur-Mer et Menton. Il ne lui manquait que celui de Nice, encore sous tutelle de l'Etat, pour compléter sa panoplie portuaire départementale. Le député Estrosi a profité des lois de décentralisation Raffarin, adoptées le 13 août 2004, pour faire passer un amendement permettant aux conseils généraux de récupérer des ports de l'Etat. «J'avais évidemment en tête celui de Nice», reconnaît-il. Au printemps 2006, le préfet de région (sous tutelle de Sarkozy) a retenu le conseil général pour gérer le port de Nice, au détriment du conseil régional de Michel Vauzelle (PS). «C'est plus cohérent comme cela», se félicite Estrosi. Mais son principal opposant au conseil général, le socialiste Jean-François Knecht, dénonce le «manque de transparence» de ce dossier.

Au passage, il n'a pas oublié les Alpes-Maritimes: «Nous avons perdu 186 postes de policiers ces dernières années dans le département, j'ai réussi à en récupérer 183 depuis 2003.» Seul regret: une de ses propositions de loi, établissant des peines planchers pour les récidivistes (datée de février 2004), n'a pas passé le cap de son groupe politique. «Mais je suis sûr qu'on y viendra.»

Curieusement, quand Dominique de Villepin a repris le poste de ministre de l'Intérieur, de mars 2004 à mai 2005, le député Estrosi s'est mis à bombarder le successeur de Nicolas Sarkozy de questions écrites, déplorant notamment l'augmentation des violences physiques («en hausse de 72% depuis 1996»). Depuis que son patron est revenu Place Beauvau, il vante à nouveau son bilan sécuritaire. Solidarité ministérielle oblige, sans doute!